



## ASSOCIATION NATIONALE DU CHEVAL CASTILLONNAIS D'ARIÈGE PYRÉNÉES

Siège social : Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises  
09240 MONTELS

Siège administratif : La Bayche 09600 DUN  
[www.chevalcastillonnais.fr](http://www.chevalcastillonnais.fr) [contact@chevalcastillonnais.fr](mailto:contact@chevalcastillonnais.fr)

### Règlement 2022 des concours d'élevage. (28 janvier 2022)

#### Composition du jury :

- Président : le président de la commission du Stud-Book.
- Secrétaire : un représentant de l'IFCE.
- Un représentant des éleveurs.
- Le responsable du Stud-Book.
- Éventuellement un ou des élèves stagiaires sans voix consultative.

#### Catégories examinées :

- Poulains et pouliches de un an.
- Poulains et pouliches de deux ans.
- Poulains et pouliches de trois ans montés à Prat-Bonrepaux (exceptionnellement en main sur les autres concours).
- Pouliches et hongres de trois ans et plus pour une inscription à titre initial
- Les entiers de trois ans et plus ne seront examinés qu'à Prat-Bonrepaux. A l'épreuve de modèle obligatoire, succèdera pour ceux-ci une épreuve montée avec un bonus pour les candidats présentés aussi attelés.

Le texte de reprises montées et attelées seront adressées aux éleveurs trois mois avant l'épreuve.

A l'issue du concours de Prat-Bonrepaux, la Commission du Stud-Book se prononcera sur l'élection du ou de la Championne Suprême, désigné(e) pour représenter la race au concours général agricole de Paris. Un remplaçant(e) sera également prévu(e). Un trophée commémoratif sera confié pour un an à l'heureux(se) élu(e) qui le cèdera au champion de l'année suivante.

#### Primes :

Outre la société française des Equidés de Travail (SFET), déléguée par le ministère de l'agriculture, la région, le conservatoire Midi-Pyrénées du Patrimoine Biologique (région) et l'assemblée départementale subventionnent les épreuves selon le barème qui sera défini par le Conseil d'administration de l'ANCCAP.

#### Harnachement

- En main :  
Le licol type artillerie muni d'une chaînette passée sur le chanfrein ou sous les maxillaires est préconisée seulement pour les poulains de un et deux ans.  
Au-delà, un bridon muni d'un frontal, d'une sous gorge, éventuellement d'une muserolle française et d'un filet sont seuls autorisés. Une paire de rênes. Bridons fantaisie exclus.
- A cheval :  
Selle classique, anglaise, d'obstacle de dressage ou mixte. Selle western exclue  
Embouchure : tout type de filet.

Mors de bride et éperons exclus.  
Cravache autorisée.

**Tenue des présentateurs et des cavaliers :**

- En main :  
Tenue blanche uniforme (pantalon et chemise de l'association avec logo et inscription)  
Chaussures basses « de ville » noir ou marron (fluo exclu).  
Coiffure : casquette anglaise, béret ou tête nue.  
En cas d'intempérie, le blouson syndical est indiqué. Présentateurs et pousseurs sont habillés de la même manière.  
Il est recommandé au présentateur de se munir d'un stick de dressage ou d'une badine souple et longue.  
Le pousseur s'aidera d'un fouet anglais à monture courte ou d'une chambrière.  
La cravache pour le pousseur est interdite.  
La tenue d'équitation ne s'applique qu'aux personnes ayant préalablement monté leur cheval.
- A cheval :  
Tenue d'équitation classique.  
Casque obligatoire.

**Age des présentateurs :**

Quinze ans minimums.

**Préparation des animaux :**

La précision du jugement dépend de la qualité de la présentation. Il en va donc de l'intérêt de l'éleveur de préparer ses élèves en vue du concours.

A ce sujet, il est vivement recommandé de s'instruire par la lecture du guide pratique « Appréciation des chevaux et poneys » édité par l'IFCE.

Ce guide sera distribué gratuitement aux éleveurs participant à un Concours en 2022.

**Lieux des concours :**

Si possible en place publique

Toujours sur sol dur et plat (éviter manège et prairie non fauchée).